



C.P. Aubagne, le centre ancien vers 1950.

AUBAGNE MODERNE, ENTRE VILLAGE ET AGGLOMERATION : LE XX^E SIECLE

« C'était une bourgade de dix mille habitants, nichée sur les coteaux de la vallée de l'Huveaune, et traversée par la route poussiéreuse qui allait de Marseille à Toulon. On y cuisait des tuiles, des briques et des cruches, on y bourrait des boudins et des andouilles, on y tannait, en sept ans de fosses, des cuirs inusables. On y fabriquait aussi des santons colorés qui sont les petits personnages des crèches de la Noël ».

Telle est l'image qu'offre Marcel Pagnol de sa ville natale, dans les toutes premières pages de *La Gloire de Mon Père*. L'image d'une petite ville industrielle qui connut un élan démographique et économique grâce aux profondes réformes impulsées au XIX^e siècle par la municipalité de Félix Beaumond.

L'équipe menée par le maire Joseph Lafond poursuivit la transformation du paysage urbain aubagnais. Un nouvel hôpital fut implanté en 1900, au quartier du petit Canedel, sur des terres situées à la périphérie de la ville, disposant de sources d'eau et d'un accès aisé. L'ancien hôpital, boulevard Jean Jaurès, fut acquis par la Ville en 1907 pour être démoli afin de construire les halles à sa place. Le programme, achevé l'année suivante, se composait des halles au rez-de-chaussée, d'un prétoire de justice et d'une salle de réunion pour les Sociétés de secours mutuels au premier étage. La mairie annexe est installée aujourd'hui dans ces bâtiments qui ont conservé leurs décors floraux d'origine en céramique de style Art nouveau.

Dans le prolongement des modifications du centre ancien, l'arasement des terrains de l'ancien château seigneurial et la démolition des prisons permit, en 1905, l'aménagement d'une vaste place : la place de l'Eglise. Quant à l'église elle-même, elle venait tout juste d'arborer une nouvelle façade exécutée en ciment de la Valentine.



La place de l'Eglise. (cp Sté Ed. de France, 2 rue Clapier Marseille).



L'Horloge et le jardin public. (cp E.L.).



L'usine Procéram. (cp éd. LL.).



Les industries de l'argile à l'est d'Aubagne. (c.p. Cim).

Mais les plus importants travaux d'assainissement des vieux quartiers populeux concernèrent un îlot entier d'immeubles insalubres s'élevant autour de l'ancienne horloge. L'ensemble fut démoli en 1898, remplacé en 1903 par un jardin public (le square Arnaud Mathieu) et une nouvelle horloge plus haute, visible de tous les quartiers d'Aubagne.

L'arrivée du tramway, le 15 janvier 1905, fut un moment de liesse populaire. Prolongeant la



Terminus du tramway sur le cours Foch. (cp L.L.).

Le moulin du Canedel. (cp sans éd.).

ligne Marseille/Saint-Marcel, il parcourait en 1h15 la Route Nationale n°8 jusqu'au terminus, sur le cours Foch. « Le trajet Marseille-Aubagne est un des plus agréables qui se puisse faire par la variété des sites traversés aussi bien que par le confort que la Compagnie Générale Française des Tramways a tenu à mettre à la disposition des voyageurs ».

Avec le chemin de fer, le tramway permit la transformation des petits hameaux de la Tourtelle et de Camp-Major en quartiers suburbains, en y développant l'habitat et l'implantation de nouvelles entreprises telles que l'usine de gélatine Rousselot.



*Les immeubles de La Tourtelle vers 1975.
(photo AVA, bulletin d'information municipal).*



La Tourtelle et Camp-Major/Le Charrel :

Situé le long de la RN8, le hameau de la Tourtelle profita de l'évolution des moyens de transports de la fin du XIX^e siècle pour s'agrandir à l'ouest d'Aubagne. Il était anciennement constitué, au nord de la route, par de vastes propriétés (La Demande, La Peyronne) qui furent coupées par les voies du chemin de fer et au sud par les terres à l'origine du Parc Jean Moulin, de la Campagne Roux et du Parc des Colombes....C'est d'ailleurs ce dernier côté de la route, peu soumis aux caprices de l'Huveaune, qui s'urbanisa le premier, à l'exception de la construction du Moulin Roman en 1890. Fermé en 1968, il est toujours visible entre l'Huveaune et la RN8 à l'entrée de la Tourtelle.

Dans le premier tiers du XX^e siècle le quartier subit une profonde mutation, les entreprises y trouvèrent de vastes espaces proches de l'Huveaune et des voies de communications, propices à leur implantation. La ville, consciente des avantages de ces terres, acquit une partie de la propriété de la Peyronne (dont la bastide se trouve en bordure du CD2 après la Demande en direction de Marseille) avec l'objectif d'y établir un nouvel abattoir et un stade olympique. Cependant, comme cette parcelle était isolée de la RN8 par l'Huveaune, un pont et une voie d'accès (l'avenue Pierre Brossolette) furent aménagés en 1931 pour désenclaver les futurs équipements publics : les abattoirs furent bâtis en 1936.

Mais c'est à partir de la seconde moitié du XX^e siècle que le quartier prit un tournant radical. De grands ensembles immobiliers furent bâtis pour pallier l'urgence des demandes de logement au début des années soixante. Pendant une dizaine d'années, des préfabriqués, accueillant les populations rapatriées d'Afrique du Nord, côtoyèrent les premiers immeubles bâtis : Groupe Pierrot, HLM La Tourtelle, Résidence Anjou...Les premiers équipements publics furent créés : les groupes scolaires, le Lycée Gustave Eiffel (1973) puis le Marché de Gros (1977) construit sur le terrain de football.

Le premier POS d'Aubagne affirma la volonté de relier les différents quartiers apparus. Cela se concrétisa à la Tourtelle par l'aménagement des propriétés Roux et Marty, qui permit la réalisation du Parc Jean Moulin (en 1981) et du Lotissement du Parc des Colombes (en 1989). Le programme immobilier des Arpèges, lancé en 1984 et conjugué avec l'ouverture du groupe scolaire Paul Eluard, vint compléter le paysage urbain de ce secteur inscrit entre l'Huveaune et le chemin de fer.

En 1986, la Promenade verte fut réalisée sur l'ancienne voie de tramway entre le moulin du Canedel et le pont autoroutier de la Californie. Ce programme, répondant à la mission interministérielle "Banlieue 89", dont les objectifs étaient d'embellir les villes et leur périphérie, fut lié à celui du carrefour Gustave Eiffel. Ce dernier fait la liaison entre le quartier de la Tourtelle et celui du Charrel, souvent associé à Camp-Major. Issus du morcellement des propriétés de la Deydière et de Reynaud de Trets, ces deux derniers quartiers furent eux aussi soumis à une importante urbanisation.

Le bourg, principalement constitué d'exploitations agricoles et d'élevage porcin, bénéficia de l'arrivée du chemin de fer au milieu du XIX^e siècle puis de celle du tramway. Doté rapidement d'une école communale, le quartier s'agrandit avec la construction, en 1925, du premier lotissement de maisons individuelles sur de petites parcelles, séparées par des rues orthogonales. Grâce à un don privé, l'église Saint Jean-Marie de Vianney y fut élevée, en 1930, sur une ancienne aire à blé. Resté majoritairement rural, le quartier s'urbanisa de manière intensive à partir de 1970, avec la création de la Zone d'Aménagement Concertée du Charrel. Le projet global rassembla la construction de près d'un millier de logements à loyer réduit, une centaine en accession à la propriété, et un programme d'équipement public important : écoles maternelles et primaires, collège, terrain de sport, centre socioculturel, centre communal, piscine, gymnase... Débutées en 1971, les constructions se poursuivirent pendant quinze ans. L'ensemble, réhabilité en 1995, concentre aujourd'hui une plus grande partie de la population aubagnaise.

L'évolution des moyens de transport, en particulier l'avènement de la voiture, réduisit les distances et conduisit rapidement à l'essaimage d'un habitat sur les flancs de coteaux et le long des principaux axes routiers, conditionnant le futur développement de la ville. En 1901, 61% de la population aubagnaise étaient regroupés dans le centre ancien, dans huit cent quinze maisons, tandis que 39 % des habitants vivaient à la campagne, où le recensement comptabilisait 956 maisons et fermes. Cette urbanisation n'en fit pas pour autant oublier qu'Aubagne, comme la Provence, restait majoritairement rurale. Ardouin Dumazet dans son *Voyage en France* décrivait en 1909 la région avec ces mots : " *toute la vallée moyenne de l'Huveaune, depuis Roquevaire jusqu'à Aubagne, est un immense verger d'abricotiers*"(...) "*l'Huveaune et le canal fertilisent cette belle plaine (Beaudinard) semée de maisons et de bastides, entourée de hautes montagnes entre lesquelles s'ouvrent des vallons dont un au moins, celui de Gémenos, est une merveille de grâce et*

de fraîcheur, due à ses eaux abondantes" (...) Aubagne se révèle méridionale par les beaux platanes de chaque carrefour. Près de la rivière, il y a des cours et des places bien ombragés, de nombreuses fontaines, des cafés étincelants de lumière. Sur l'une des places se dresse une pyramide. Cette partie d'Aubagne est assez gaie. L'industrie principale d'Aubagne est la céramique; les fours à potier forment comme une ceinture à la ville; du chemin de fer qui décrit une grande courbe autour de la petite cité, les voyageurs voient sans cesse apparaître de nouvelles usines pour la fabrication de la poterie, des tuyaux, des carreaux, des briques brutes et vernies. Ces établissements emploient près de 800 ouvriers. On évalue à 1600 tonnes les produits exportés à l'étranger."

La Première Guerre Mondiale entraîna une rupture dans les nombreuses exportations vers les pays méditerranéens et sud-américains. Elle mit malheureusement un frein au développement de l'industrie aubagnaise, occasionnant ainsi de graves crises sociales et le recul économique de la ville.

L'entre-deux-guerres vit la concrétisation sur le territoire communal des premières mesures favorisant l'habitat. La loi Loucheur, instaurée du fait de la crise du logement et des mouvements sociaux de 1919, facilita le financement de la construction et de l'accession à la propriété. Les premiers lotissements (les "maisons marseillaises" sur de petites parcelles) apparurent au quartier du Charrel (1925), de Saint-Mitre (1927-28) et aux Passons (1928). A propos de ce dernier, le Docteur Joseph Fallen faisait la réserve suivante lors de l'enquête publique : *une agglomération ouvrière sera-t-elle bien située à proximité d'un cimetière ?* Les préoccupations de la qualité de vie des habitants étaient déjà bien visibles. Les premières Habitations à Bon Marché furent élevées en 1929 au quartier du Pin Vert par l'architecte Gaston Castel.

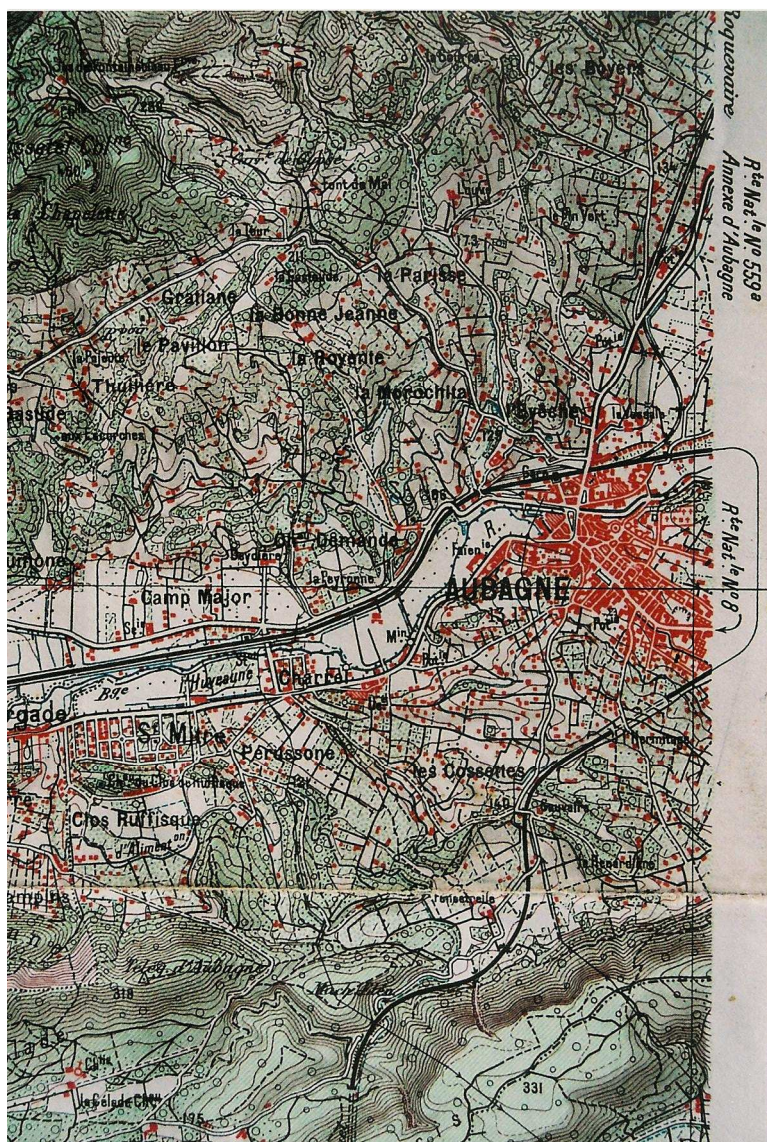


Les HBM au Pin-Vert. (C.P. Editions Tardy 29 rue du Baignoir Marseille).

Afin de contrôler les constructions d'après-guerre, une des premières lois en matière d'urbanisme fut votée : la loi Cornudet en 1919. Elle imposait aux villes de plus de dix mille habitants de dresser un "plan d'extension et d'embellissement" fixant les grandes lignes de la croissance et de l'aménagement de la cité. Il faut voir là l'origine des premiers documents d'urbanisme, qui allaient régir bientôt l'ensemble des communes françaises. Marseille révélait déjà, dans son premier schéma d'urbanisation dressé en 1926 par Gréber, le projet d'industrialisation le long de la voie ferrée Marseille-Aubagne ; il allait rapidement se concrétiser.

Pour son centre ancien, Aubagne répondit à des mesures d'embellissement et d'assainissement. Le carrefour des principaux axes routiers, autrement dit la place Pasteur, orné jusque là de la fontaine de l'Obélisque, fit l'objet de toutes les attentions et les passions. Cette vieille fontaine, ne répondant plus aux attentes du moment, fut remplacée en 1923 par un candélabre ; il fut pourvu en 1948 d'une horloge, qui donna officiellement son nom à la place. Entre 1934 et 1936, la Commune installa le tout à l'égout et poursuivit le recouvrement de l'Huveaune. Dans l'optique de l'élargissement de la voie montant vers Roquevaire, la Ville fit couvrir le fleuve sur une petite portion entre le cours Voltaire et la route de Gémenos (CD2) en 1932. De l'autre côté du cours Foch, la municipalité projeta dès 1930 la couverture de l'Huveaune, en béton armé, jusqu'au pont de l'Ile des Marronniers. Elle créa ainsi sur plus de deux cent cinquante mètres un vaste espace, inauguré en 1938 et connu aujourd'hui sous le nom d'Esplanade De Gaulle.

Aubagne, forte de plus de treize mille habitants, fêta dans une liesse générale la victoire du Front populaire aux élections de 1936. A cette même date fut dressé, par le Service Géographique de l'Armée, un des premiers plans topographiques du territoire. A l'observation de ce plan, nous pouvons déjà constater le mitage de l'ensemble des espaces par un habitat diffus, situé plus particulièrement le long des routes, sur les premières pentes au sud et à l'est du relief du Garlaban, dans le vallon des Gavots et celui des Lignières.



Aubagne en 1936. (Service géographique de l'Armée, photo de P. Massaia).

C'est une ville immergée dans un contexte social, économique et politique instable mais globalement en expansion sur le plan urbain, qui vit se rapprocher les dangers de la Seconde Guerre mondiale. L'industrie aubagnaise et la ville ont souffert du stationnement des troupes françaises dans les usines jusqu'en 1942 puis de l'occupation allemande.

Le bâti de la ville fut relativement épargné par les bombardements alliés d'août 1944, cependant la toiture de la chapelle des pénitents blancs ne résista malheureusement pas à l'incendie du dépôt allemand qui s'y trouvait. La ville fut libérée le 21 août 1944 au prix de la mort de nombreux Aubagnais, de soldats de tous bords, tabors marocains et Goumiers. Nous trouvons encore quelques traces des combats sur la façade de la chapelle des pénitents noirs, sur des tombes du cimetière des Passons ou bien sur les façades de certaines maisons de la ville. D'autres conservent encore les ronds rouges signalant les abris ou les ronds bleus signalant la présence de puits dans les caves dans le cadre de la défense passive.

Le visage d'Aubagne, à la sortie de la Guerre, fut celui de bien des villes françaises avec un réseau routier à reconstruire, des populations à reloger et une économie à redynamiser. Toutes les reconstructions furent réalisées avec l'application de nouvelles réglementations et

en particulier celle de l'obtention d'un permis de construire (créé en 1943) accordé par le Préfet.

Ces constructions, à l'image d'immeubles rivalisant de hauteur, furent réalisées le plus souvent en périphérie des villes sur des terrains bon marché. A Aubagne, elles se concrétiseront plus tardivement, dans les années 60 devant l'urgence de loger la population émigrante.

En 1946, la ville comptait plus de 16000 habitants. La municipalité multiplia les travaux d'aménagement sans pour autant construire de nouveaux logements.

Les travaux de couverture du Merlançon furent poursuivis depuis Central Parc jusqu'à l'Auberge provençale, entraînant la destruction du lavoir des Espillières.

L'architecte aubagnais Alphonse Arati fut chargé de préparer la physionomie future du quartier en cours d'aménagement



Le kiosque à musique sur l'Esplanade De Gaulle.
(cp Ed. de France, 2 rue du Clapier Marseille).

à l'ouest du cours Foch. Sur l'esplanade, nouvellement dénommée Charles de Gaulle, agrémentée de jardins avec jets d'eau, il créa un kiosque à musique.

L'auberge du Bras d'or, où la population allait chercher les tickets de rationnement, fut démolie pour permettre l'établissement d'une deuxième voie pour le tramway, mais on aménagea à son emplacement l'entrée d'un nouveau stade. Projeté déjà en 1936, ce stade eut sa première pierre posée le 4 mai 1947 par le Maréchal de Lattre de Tassigny, qui lui donna son nom. D'autres bâtiments publics virent le jour dans cette période : l'hôtel des postes (aujourd'hui France Télécom), le centre de santé de l'avenue Antide Boyer, le commissariat de police avenue Jeanne d'Arc, la bibliothèque qui vint s'installer dans la Halle de la Poissonnerie.

Le conseil municipal débaptisa la place Domergue pour lui donner le nom de place des Quinze, les quinze Aubagnais morts pour la libération de la ville, à la rue du rosier devint rue Mireille Lauze (Aubagnaise déportée à Ravensbrück où elle décéda à 25 ans le 8 mars 1945), et la rue de l'Enclos, rue Lucienne Tourrel, en hommage aux victimes de la déportation qu'elles furent.

Pendant cette décennie, alors que Marseille se dotait de nombreux équipements publics et construisait des logements à un point tel qu'elle augmenta sa population de près de 50 % en dix ans, Aubagne resta relativement modérée dans son rythme de construction. Le nombre de ses habitants augmenta de 10 %, atteignant 17639 Aubagnais en 1954.

La municipalité, face au règne du tout-voiture, dut déjà prendre des mesures pour améliorer la circulation dans le centre de la ville. Elle fit déplacer le lampadaire, devenu horloge depuis peu, de quelques mètres sur la place Pasteur afin de transformer celle-ci en véritable rond-point. L'entrée du stade de Lattre fut dotée d'une vaste place, baptisée Louis Sicard en hommage au céramiste aubagnais créateur de la Cigale en 1895. La piscine du Bras d'or fut inaugurée à l'automne 1954, au moment où la première télé faisait son apparition à Aubagne au magasin Bargès, cours Barthélemy.



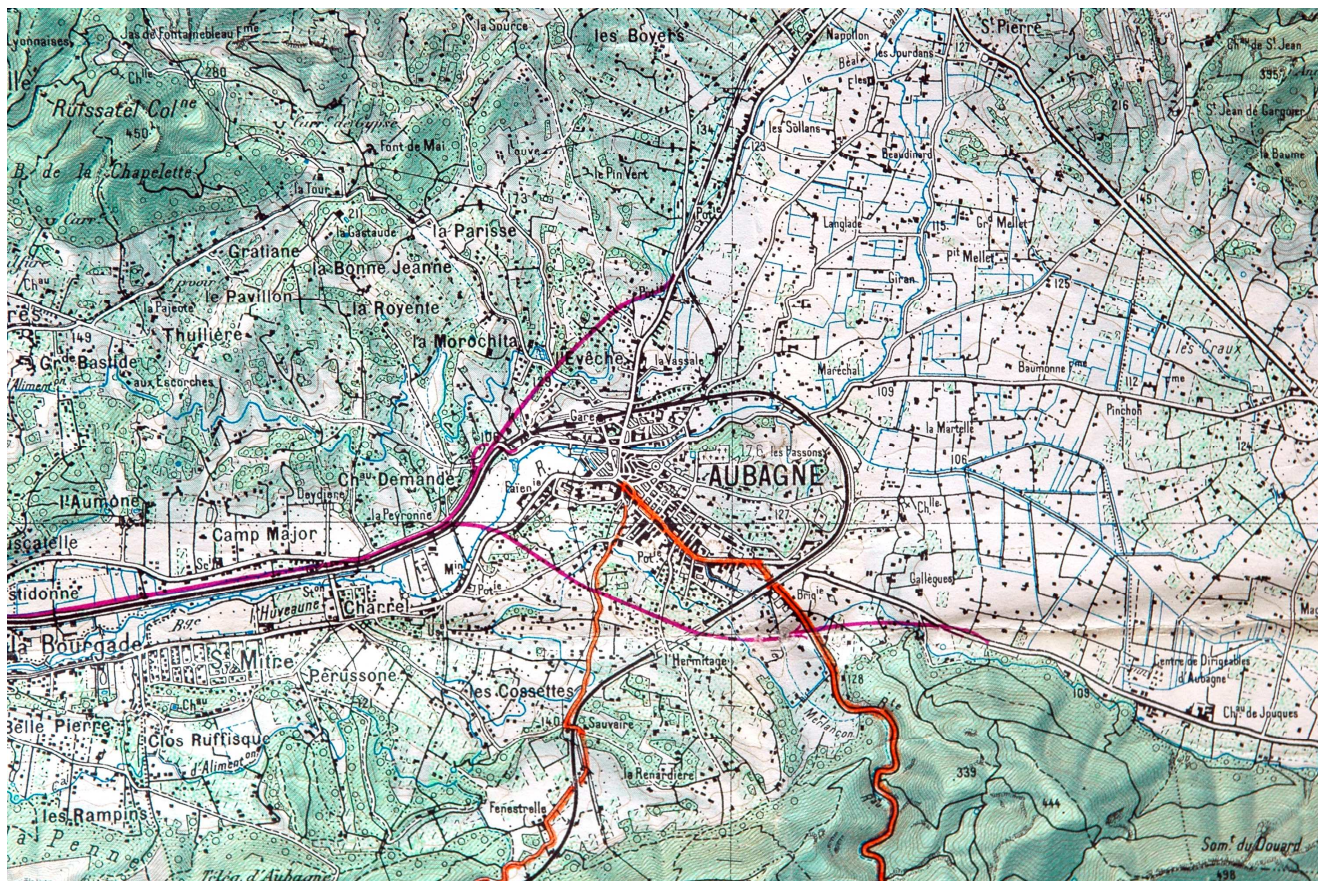
Le Bras d'Or vers 1955.

(cp Editions aériennes Combier Imp. Macon (S. et L.).

Nous avons pu noter que la construction de logement s'accéléra au cours de la décennie suivante. De 1954 à 1962, Aubagne gagna plus de 21 % d'habitants et connut un rythme moyen de construction de cent treize logements par an. Une nouvelle loi en faveur du logement locatif se mit en place à travers un programme quinquennal de constructions HLM succédant aux HBM. Ce programme s'est concrétisé à Aubagne par la naissance des HLM du Pin Vert, Ganteaume... Des co-propriétés furent également construites : immeubles des Castors dans la vieille-ville, le Square Clair Soleil à la Tourtelle. La Ville dota ses quartiers en expansion d'équipements publics: des écoles (La Pérussonne, Le Pin Vert, Antide Boyer...), des parkings (les Aires Saint-Michel...).

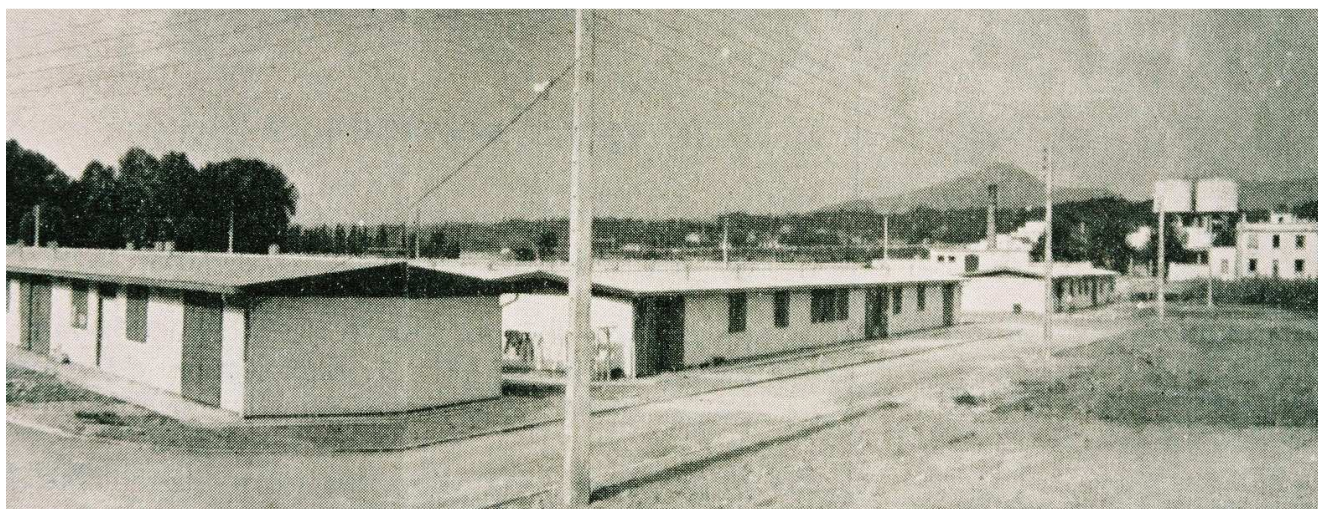
Les nouveaux Aubagnais trouvaient ici une réelle qualité de vie, un logement confortable dans des zones de construction neuves au centre ou à la périphérie de la ville.

La Municipalité Chouquet (1959-1965) poursuivit les efforts en matière de logement et d'équipement engagés par l'équipe précédente, menée par Marius Boyer, sans parvenir toutefois à rattraper le retard pris dans la demande de logements d'une population toujours croissante. Les premières grandes opérations de rénovation urbaine commencèrent, en particulier avec la réhabilitation, dans le quartier des Coquières, des anciennes tanneries, qui laissèrent place à une surface commerciale, à l'hôtel des postes, aux immeubles avenues Lafond et Henri Dunant, à la Tour Foch (première à avoir un ascenseur). L'école Jean Mermoz ouvrit ses portes, le cours Beaumond vit sa première transformation en parking et de grands ensembles immobiliers privés furent construits : Saint-Michel, La Vassale, 8 mai, Central Parc, Garlaban, le Groupe Provence au sud de l'avenue de Verdun, la Rose des Vents...



Aubagne vers 1955. (plan publié par le Service géographique de l'Armée, photo Patrick Massaia).

Le début des années soixante fut un moment clé dans l'histoire d'Aubagne. L'ouverture de l'autoroute Marseille-Aubagne, l'arrivée des rapatriés d'Afrique du Nord et l'installation de la Légion Etrangère dans la propriété de la Demande conditionnèrent les profondes modifications de la ville : ce fut le commencement de l'urbanisation d'urgence. L'ouverture de l'autoroute, réduisant définitivement les distances, offrit aux Marseillais la possibilité de travailler à la "ville" tout en vivant à la "campagne". L'apport migratoire de ce type de population constitua l'origine de près de la moitié de l'augmentation des habitants d'Aubagne entre 1962 et 1968. L'autre moitié était composée des rapatriés d'Algérie. La ville gagna ainsi plus de 37% d'habitants tandis que pour la même période, les Bouches-du-Rhône en gagnaient 17% et la France 7%. La Ville mit un peu de temps à réagir à l'afflux soudain des demandes de logement des rapatriés, offrant en premier lieu des préfabriqués, puis se séparant d'une partie de son territoire (237 hectares) pour former la nouvelle ville de Carnoux.



Les préfabriqués au quartier de La Tourtelle. (Bulletin d'information municipal).

A partir du milieu des années soixante, l'évolution économique de la commune fut rapide grâce à l'installation d'industries nouvelles, qui pallièrent le déclin des industries traditionnelles, freinées par la perte des débouchés vers les colonies ou concurrencées par les pays étrangers. Le secteur agricole marqua un net recul à cause de l'absence de toute politique cohérente et du lent grignotage des terres : ce dernier entraîna plus une réduction des surfaces cultivées que du nombre des exploitations.

Face à la mutation des paysages qui s'opérait très rapidement, une politique nationale, issue de la loi d'orientation foncière de 1967, repensa l'encadrement juridique de l'aménagement urbain et mit en route les schémas directeurs d'aménagement des territoires. Celui de l'aire métropolitaine marseillaise fut approuvé en 1969 ; il prévoyait les zones d'urbanisation, les zones d'activités (agriculture, industrielle, échanges, services), les zones de mises en valeur et de protection de la nature, les zones à vocation de détente et loisirs, les grands équipements de superstructure (enseignement supérieur et recherche) et les grandes infrastructures de transport (ports, aérodomes, liaison interurbaines, routières, ferrées, maritimes). Ce schéma, envisageant le doublement de la population en 30 ans, imaginait une agglomération complète entre Marseille et Aubagne avec des interruptions en espaces verts. La zone préférentielle de développement de l'habitat se trouvait en direction d'Aubagne et les zones d'activités étaient données comme nécessaires dans la vallée de l'Huveaune. Marseille souhaitant profiter de la trouée naturelle vers l'est pour s'agrandir et créer une urbanisation continue, la volonté du schéma était d'implanter les activités de base industrielle et tertiaire dans la région. L'ensemble, vallée de l'Huveaune et plaine des Paluds, était déjà considéré en 1969 comme une zone de conflits à court terme entre habitat et site naturel (Garlaban) puis entre emploi et agriculture (plaine de Beaudinard et Paluds). Le schéma dessinait une autoroute passant au niveau de la Joinville et de Lascours pour doubler l'autoroute est. Si globalement les prévisions du schéma de 1969 se sont confirmées, la forte volonté de la municipalité d'Edmond Garcin de freiner et maîtriser l'expansion projetée (à savoir une population entre 70000 et 100000 habitants à l'horizon de l'an 2000) permit à la ville de conserver son autonomie et de préserver ses équilibres.

Le brutal accroissement de la population entraîna rapidement un problème de sous-équipement urbain, un manque d'emploi et de logement dont les solutions furent les grandes priorités des actions menées par la municipalité. Une grande campagne de constructions fut mise en place pour rattraper le retard : le taux d'investissement par habitant représenta le double de la moyenne départementale. Entre 1965 et 1975, furent construits en moyenne plus de 400 logements par an, composés pour moitié d'HLM : le Bras d'Or, le Groupe Pierrot, les Micocouliers, les Passons, la Tourtelle, le Charrel.... Des programmes, palliant l'urgence, furent souvent composés par de grands immeubles qui en 1966 amenaient les commentaires suivants : *« sur le plan de l'esthétique, ces tours harmoniseront l'aspect du quartier dont les constructions basses et moyennes donnaient une monotonie regrettable »*. Des lotissements de maisons individuelles furent également aménagés : les Jardins d'Eoures, la Joinville, le Pin vert... Consciente des dangers de déséquilibre, la municipalité réfléchit dès 1965 à la mise au point d'un plan d'urbanisme (approuvé en 1969), allant même jusqu'à casser certains projets comme celui de l'ensemble immobilier de la Rose des Vents. Ce plan permit de mieux préciser les zones de centre-ville et celles de développement susceptibles de recevoir de vastes programmes de construction ; il fixa aussi les zones d'implantation industrielle. La création de la ZI de Saint-Mitre en 1965 répondit sur 35 hectares aux premières demandes des entreprises, et très rapidement l'option du quartier des Paluds fut retenue pour l'implantation d'une seconde zone d'activités sur des terres agricoles à faible coût. La situation géographique à proximité de Marseille (port, aéroport...) et au centre d'un marché de redistribution et de consommation, la présence des moyens de transport furent les atouts de ces ZI, qui connurent immédiatement du succès.

Un important programme d'équipements fut mis en place : aménagements routiers pour une meilleure traversée de la ville et la desserte des quartiers en extension (35 kilomètres de voies nouvelles furent construites), projets autoroutiers, réfection du réseau d'égout qui n'avait pas évolué depuis 1934, et éclairage de tout le territoire communal.

Le Plan d'Urbanisme Directeur permit de réserver des terrains pour la construction d'établissements scolaires, d'équipements sportifs ou sociaux et pour l'aménagement d'espaces verts et de parkings qui faisaient déjà défaut. Naquirent entre autres le lycée Joliot-Curie, les groupes scolaires des Passons, de la Tourtelle, de Gaimard, des garderies, le centre social et le Stade de La Botte. Les projets d'agrandissement de l'Hôpital, conçus dès 1966, conduisirent en 1971 à l'inauguration d'un nouveau bloc médicochirurgical. Le centre-ville connut lui aussi

quelques bouleversements avec la démolition de grands ensembles industriels abandonnés, laissant la place à des programmes immobiliers dans les quartiers est, comme la Résidence des Tuileries.



Les quartiers est d'Aubagne vers 1975.

(cp Combiér Imprimeur Macon (S. et L.).

En 1966, la couverture de l'Huveaune au droit de l'avenue Elzéard Rougier et du Cours Foch puis sa prolongation en 1973 permit la création d'un premier parking (du 14 juillet) puis d'un second en aval de l'Esplanade De Gaulle. Mais le plus grand projet fut certainement la création de la Zone d'Aménagement Concertée au Charrel prévoyant plus d'un millier de logements, écoles primaires, maternelles, collège, commerces...

La croissance de la ville, entraînant la réorganisation de l'administration municipale, les locaux de l'Hôtel de Ville devinrent vite insuffisants. Différents services furent transférés dans des bâtiments annexes réaménagés à cet effet : les

services techniques dans les locaux de Castel Margot puis des anciens abattoirs, aux Défensions, ou bien l'Etat Civil dans les Halles. Les quelques commerces qui s'y trouvaient encore furent déménagés vers la vaste place de l'Observance, nouvellement créée.

Une réflexion fut également menée en direction des équipements culturels : la salle d'exposition des Marronniers et la MJC Saint-Michel vinrent compléter les quatre salles publiques de la ville : le Comœdia crée en 1925, le Familial, le Pagnol (ancien Némò, ouvert en 1942), le Lido. La Bibliothèque Marcel Pagnol fut inaugurée en 1975, en même temps que le Petit Monde de Pagnol.

La position centrale d'Aubagne au cœur d'axes d'échanges fut renforcée avec la concrétisation des projets autoroutiers Aubagne-Auriol en 1974 puis Aubagne-Roquefort La Bédoule (1975).

Dès 1973, un plan d'ensemble visa à améliorer les problèmes de circulation. Des travaux de couverture du Merlançon, de la place Sicard à l'île des Marronniers, puis dans le quartier Ganteaume permirent d'assainir le lit du torrent, de faciliter l'accès au stade et d'aménager une promenade piétonnière jusqu'au confluent de l'Huveaune. Ces travaux furent réalisés dans l'année, de même que le réaménagement du CD2 depuis la Demande vers Aubagne. Cependant d'autres projets ambitieux furent abandonnés, comme l'idée de couvrir l'Huveaune jusqu'au Pont de la Planque ou bien de réaliser un tunnel sous le cours Foch depuis l'avenue du 8 mai jusqu'à l'avenue Elzéard Rougier.

Avec les "Assises communales" de 1975, la municipalité inaugura les concertations sur l'avenir d'Aubagne avec les habitants et la mise en application de son futur Plan d'Occupation des Sols : document qui allait décliner l'orientation globale du développement de la ville. Forte d'une population de trente trois mille sept cents habitants, la ville augmenta son parc de logement de plus de mille deux cents logements HLM locatifs entre 1966 et 1976 et plus de deux cents logements en copropriété dont les Creissauds, le Ruissatel, les Romarins, les Caussettes... Le logement individuel connut entre 1971 et 1976 un développement important dans les zones nord (327 permis de construire furent délivrés sur le piémont du Garlaban), dans la zone sud au quartier de Fenestrelle (284 permis), dans la zone agricole (une centaine de permis) et dans une moindre mesure au centre-ville.

La dispersion de l'habitat dans des zones peu desservies en équipement public motiva l'engagement des débats avec la population autour du POS afin d'assurer le développement harmonieux d'Aubagne. En 1978, les premiers éléments du document dictaient les zones naturelles protégées : une réglementation qui fut entérinée six ans plus tard avec l'approbation définitive le 24 septembre 1984 du POS : *"Aubagne, ville de traditions et d'avenir, au développement mesuré et*

harmonieux, Aubagne ville dynamique, équilibrée et accueillante, gardera son caractère humain de cité provençale à côté de la grande métropole marseillaise".



Les quartiers nord d'Aubagne vers 1975. (cp Combiér Imprimeur Macon).

Le Plan d'Occupation des Sols régit pendant vingt ans l'aménagement du territoire communal d'une surface de 5490 hectares. Le pari de la municipalité fut : *"affirmer une identité de ville moyenne à la croissance maîtrisée"*. Il rendit inconstructibles les espaces au dessus des quartiers de l'Aumône, la Carreirade d'Allauch, la Louve, les Arnaud. Le versant aubagnais du Garlaban fut préservé de la construction.

D'une surface totale de 5490 hectares, la commune fut divisée en trois secteurs :

Zones urbaines : 850 hectares, soit 15 % du territoire.

Zones susceptibles d'urbanisation future : 680 hectares, soit 12% du territoire dont :

- 390 hectares pour l'habitat et les équipements,
- 270 hectares pour les activités économiques,
- 19 hectares pour le tourisme et les loisirs.

Zones naturelles : 4000 hectares, soit 72% du territoire dont :

- 2500 hectares de zone de protection de la nature (45%),
- 870 hectares de zones agricoles (Aubagne fut la 1^{re} ville à spécifier une zone agricole périurbaine protégée),
- 390 hectares de campagnes protégées,
- 220 hectares de zones réservées à la Défense nationale.

Le recensement de 1982 plaça Aubagne au rang de cinquième ville du département après Marseille, Aix, Arles et Martigues, avec une progression modérée de sa population depuis 1975 (+13,4%) par rapport aux communes qui l'entouraient : Auriol (+59,4%) et Gémenos (+51 %). Avec 38 571 habitants, elle était considérée comme une ville jeune (45% de moins de trente ans) et dynamique, avec une population active en augmentation de 20,4%, dont près de 57 % travaillait sur place.

En 1982, la loi de décentralisation donna aux collectivités locales de nouvelles responsabilités en matière d'aménagement et d'urbanisme et ouvrit aux communes la possibilité de définir un programme local d'habitat en faveur des personnes mal logées. Aubagne entama à partir de cette date "l'opération vieille-ville" : ciblant le centre ancien afin d'en conforter l'attractivité, elle conduisit une grande politique d'achat d'immeubles conjuguée à la

réhabilitation des logements, à la piétonisation de nombreuses rues et à la création des placettes (l'Alouette, Vivandière, Sarrazine, de l'Huveaune, de l'Echelle...). Plus de deux mille logements, quatre cents façades et cent quarante devantures commerciales furent touchés par la rénovation.

Parmi les grands travaux engagés dans les années 80, on peut citer la couverture de l'Huveaune en 1981, permettant l'extension du parking de l'île des Marronniers, l'ouverture du parc Jean Moulin, le réaménagement du cours Foch (1982), la réouverture après travaux du théâtre Comoedia (1983), la réalisation du Parking devant la Gare et celui, souterrain, du cours Beaumond (1985). Les nouvelles constructions ou aménagements nécessitèrent aussi beaucoup de destructions : disparurent ainsi l'usine Procéram, la cheminée de l'usine Rigaud, le moulin des Coquières, la cimenterie Boyer qui laissa place à l'ensemble immobilier Le Voltaire.

Quatre ans après l'approbation du document d'urbanisme, la Ville engagea de grandes réflexions en concertation avec la population pour l'élaboration d'un projet de ville sous le nom de « *Charte d'Aubagne pour l'an 2000* ». Concertation qui fut relayée une dizaine d'années plus tard par les débats publics « *J'ai des idées pour ma ville* » lancés pour la révision du POS. Treize mois de rencontres aboutirent à l'adoption du projet en 1999.

Dix années s'écoulèrent entre les deux concertations. Aubagne, ville universitaire depuis 1988, affirma son identité de capitale de l'Argile avec le retour de cet artisanat en centre ville et la création du plus grand marché potier de France : « la biennale Argilla ». L'ouverture d'un espace d'expositions temporaires en 1993 : « les Ateliers Thérèse Neveu » vint confirmer cette orientation. L'accès à cet espace, située derrière l'église Saint-Sauveur, fut facilité grâce à la construction du parking des Terres Rouges, servant de liaison entre ville haute et ville basse.

Alors qu'Aubagne prenait place au sein de la Communauté de Communes « Garlaban Huveaune Sainte-Baume », devenue en 2001 Communauté d'Agglomérations, de grands projets de réhabilitations furent réalisés : la cité du Charrel en 1995 et le quartier des Défensions, où les travaux commencés en 1996, sont en cours. L'entrée ouest de la ville fut l'objet de réaménagements, avec la construction du parking souterrain du 8 mai, de l'Espace Lucien Grimaud, des immeubles Liberté/Coquières, avec la création de la voie Simon Lagunas et de l'Espace du Bras d'Or : restauration rapide, bowling, piste de roller. L'ouverture du Pôle d'échanges (1998) vint clore ces travaux.

La préservation de la qualité de vie a été le dénominateur commun au choix de l'extension de l'habitat mixte et du développement économique dans toutes ses dimensions : industrielle, commerciale, artisanale, touristique et agricole. L'évolution des modes de déplacement avec la priorité donnée aux transports collectifs, la valorisation du patrimoine naturel (acquisition de 97 hectares sur le domaine de Font de Mai), la préservation de l'équilibre entre les sites agricoles naturels (dont certains classés Natura 2000) et les sites urbanisés vont être les piliers des mesures adoptées dans le POS de 2000. Converti en Plan Local d'Urbanisme en 2001, il a l'ambition et la volonté de maintenir le dynamisme et l'équilibre de la ville d'Aubagne. Un engagement difficile face aux nombreuses contraintes naturelles (reliefs et cours d'eau) et à celles imposées par l'homme (réseaux autoroutiers, chemin de fer). Le besoin de logements, en constante hausse, obligea à libérer des terres localisées sur des zones à relief doux tout en veillant à une utilisation économique optimale de l'espace. Les zones de plaines furent privilégiées pour l'extension des zones d'activités économiques (agrandissement de la ZI les Paluds et création d'une zone d'activité à Camp-Major).

L'urbanisme qui tend à organiser la ville en fonction de l'activité et du mode de vie de l'homme évolue forcément vers une perpétuelle recherche d'équilibres. Des équilibres qu'Aubagne a préservé en offrant ainsi à ses habitants une qualité de vie exceptionnelle, où se conjuguent avec harmonie : mixité sociale, économie multi facettes garante d'emplois, urbanisation maîtrisée ceinturée d'espaces naturels et agricoles. Forte de 43000 habitants, Aubagne s'affiche aujourd'hui comme un centre important, poumon économique de l'est marseillais, bien identifié, riche en services et en dessertes autoroutières et dont le développement a été maîtrisé depuis vingt ans.

Sandra ROUQUEIROL
Archiviste communale